

Le Grand Avignon continue de soutenir la Croix Rouge



Le Grand Avignon continue de soutenir la Croix rouge, notamment en achetant 2 500€ de carnets de timbres Croix Rouge chez <u>La Poste</u>. L'opération d'achat de timbres de la <u>Croix Rouge</u>, qui vient de fêter ses <u>110 ans</u>, permet à la Poste de reverser 2€ par carnet vendu à l'association. Les carnets achetés sont utilisés par les services administratifs de la communauté d'agglomération.

Depuis 2006, et au niveau national, cette opération a permis de collecter plus de 27M€ mués en aides alimentaires, permettant l'accompagnement de personnes fragiles et vulnérables, le soutien à l'intervention des secours d'urgence, ainsi qu'à la formation aux gestes de premiers secours.

«Le Grand Avignon continue d'agir concrètement aux côtés d'acteurs de la solidarité et de la Croix Rouge, partenaire de confiance, a relevé Joël Guin, président du Grand Avignon qui souligne, Les carnets de timbres Croix-Rouge sont également disponibles pour le grand public dans tous les bureaux de poste, auprès des facteurs et sur le site de La Poste, permettant à chacun de contribuer, à son échelle, à cette



Ecrit par le 18 décembre 2025

action essentielle.» Le carnet de 10 timbres autocollants <u>La Poste</u>, d'une valeur faciale de 1,39€ -lettre verte- est à 15,90€. En savoir plus sur la philatélie <u>ici</u>.

Peut-on encore faire confiance à la Poste?



« Nous allons donc confier notre petit trésor aux seuls gens qui n'égarent jamais rien... aux employés de cette administration que le monde entier nous envie, j'ai nommé les PTT... » réplique de Jean Gabin, dans le film « Le cave se rebiffe » écrit par Michel Audiard en 1962. Mais ça c'était avant. Aujourd'hui on a tous quelque chose à reprocher à la distribution du courrier : délais incroyablement longs, plis ou objets égarés, recours trop systématiques aux avis de passage... L'époque où le monde entier nous enviait cette administration est malheureusement révolue.

Certes, on ne va pas demander à nos postiers d'avoir la même implication que les héros de l'aéropostale qui faisait passer le courrier avant leur vie. Néanmoins, souvenons-nous que les premières liaisons transatlantiques par voie aérienne permettaient dans les années 30 aux missives d'aller de l'Afrique à l'Amérique du Sud en moins de 24 heures. Aujourd'hui, quand on envoie un courrier à l'autre bout de la France il faut au minimum une semaine et quand tout se passe bien.



La Poste n'est pas avare en messages vous incitant à faire part de « votre expérience consommateur »

Bien sûr, on peut faire une réclamation, donner un avis google ou une note de satisfaction. La Poste (comme beaucoup d'autres d'ailleurs) n'est pas avare en messages vous incitant à faire part de « votre expérience consommateur ». Dans certains cas on peut vous appeler au téléphone, mais c'est la plus part du temps pour vous expliquer que ce n'est pas de leur faute... On aurait bien envie de les inciter à consacrer d'avantage de moyens à améliorer le service plutôt que de déployer des outils sophistiqués pour en mesurer la perception auprès des utilisateurs. C'est l'arbre qui cache la forêt...et l'époque qui veut cela.

La Poste a plutôt tendance à scier la maigre branche sur laquelle elle est encore assise

On pourrait légitimement se demander pourquoi dépenser autant de moyens dans la distribution de missives alors que leur trafic est en recul important et constant depuis 15 ans ? <u>La Cour des Comptes a même recommandé en février dernier à la Poste ne plus faire de distribution quotidienne du courrier.</u> Certaines mauvaises langues diront que dans les faits c'est déjà presque le cas... Mais si la distribution du courrier ne peut plus être considérée comme un service fiable, il faut alors trouver une solution pour que les courriers importants puissent être remis à temps à leurs destinataires. Et en particulier ceux que nous adressent les autres administrations françaises (du vécu).

Malheureusement, aujourd'hui, la Poste a plutôt tendance à scier la maigre branche sur laquelle elle est encore assise. On ne peut se résoudre à croire que tout cela est fait sciemment. Rendez-nous cette administration que le monde entier nous enviait!

Des billets TER bientôt disponibles dans des bureaux de Poste de Vaucluse



Ecrit par le 18 décembre 2025



A l'occasion de sa dernière assemblée plénière, la Région Sud a voté l'extension de son réseau de points de vente TER. Pour cela, la Région a intégré La Poste comme nouveau partenaire. De manière échelonnée à partir de septembre 2025, des titres TER pourront être achetés dans 26 bureaux de Poste situés dans des communes équipées d'une gare mais dépourvues de guichet ou à amplitude limitée.

En Vaucluse, les premières communes concernées sont Sorgues, Bollène et Pertuis. « Ce partenariat avec La Poste, ancré dans nos territoires, répond à une priorité : garantir un accès équitable aux services publics, y compris dans les zones rurales. C'est une solution concrète, au service des usagers du TER partout en Région Sud » déclare Renaud Muselier président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Outre les 3 communes vauclusiennes 23 autres communes de la région sont aussi concernées par ce dispositif déployé prioritairement sur les gares de l'axe Nice-Tende.

- « Nous espérons que cette démarche contribuera à améliorer la qualité de vie des habitants et à promouvoir une mobilité plus accessible et durable dans notre Région Provence », précise <u>Léa Léger-Zurfluh</u>, directrice exécutive de la Poste en Paca
- « Ce partenariat reflète nos valeurs communes au service des territoires. Ensemble, nous facilitons



Ecrit par le 18 décembre 2025

l'accès au train partout en Région Sud et encourageons une mobilité durable, simple et accessible à tous », se félicite pour sa part <u>Delphine Couzi</u>, directrice régionale SNCF-Voyageurs-TER Sud.

Isabelle Lherbier nommée Déléguée régionale du Groupe La Poste en Provence-Alpes-Côte d'Azur





Le <u>Groupe La Poste</u> vient de nommer <u>Isabelle Lherbier</u> Déléguée régionale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle succède à <u>Christine Bord Le Tallec</u> qui occupait le poste depuis 2016 et qui devient déléguée régionale en Occitanie.

En devenant la première entreprise publique à obtenir la qualité de « société à mission », la Poste s'est engagée à contribuer au développement et à la cohésion des territoires, favoriser l'inclusion sociale,



promouvoir un numérique éthique, inclusif et frugal, œuvrer à l'accélération de la transition écologique pour tous. Des missions auxquelles va prendre part Isabelle Lherbier qui vient d'être nommée Déléguée régionale du Groupe en région PACA.

« Consciente des défis et opportunités propres à notre territoire, je suis attachée à renforcer la coopération entre La Poste et ses partenaires institutionnels et économiques pour favoriser un développement durable et inclusif. »

Isabelle Lherbier

La nouvelle déléguée régionale représente le Groupe dans la région auprès des autorités de l'État, des collectivités territoriales, des publics institutionnels et des représentants des milieux socio-économiques. La délégation régionale coordonne l'action de La Poste et de ses branches sur le territoire pour accompagner les projets autour des transitions écologiques, numériques, démographiques et sociales.

Isabelle Lherbier évolue au sein du Groupe La Poste depuis 1995. En 2011, elle a participé à la création de La Poste Mobile en tant que Directrice Commerciale Nationale, poste qu'elle a occupé pendant 7 ans. De 2018 à 2020, elle a été Directrice Nationale des Services Clients de La Banque Postale avant de gérer les relations stratégiques et les partenariats de la branche Grand Public et Numérique de La Poste en tant que Directrice des Relations Opérateurs Publics et Privés jusqu'en 2024.

Les maires de Vaucluse appellent au respect des engagements pris pour la présence postale territoriale



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le contrat de présence postale territoriale signé par l'État, <u>La Poste</u> et l'<u>Association des maires</u> de France (AMF) est l'outil financier permettant à La Poste de remplir ses obligations en matière d'aménagement postal du territoire. C'est le 6° contrat négocié, pour une durée de 3 ans (2023/2025).

Le coût de ce service s'élève à 348M€ par an selon l'<u>ARCEP</u> (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), mais depuis plusieurs années le contrat ne prévoit que 174M€ par an (loi de finances 2024). Ce montant n'est jamais versé complètement du fait de la variation des recettes de CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

Une partie de ce fonds est financée par des abattements appliqués à la fiscalité locale due par La Poste et une autre partie par une dotation par l'État dans la loi de finances.

Pour l'exercice 2024, La Poste a été informée de l'intention du Ministère du Budget de ne pas verser 50M€ de crédits, sur les 105M€ votés en Loi de finances 2024. Pour la première fois, le fonds serait donc privé de plus d'un tiers de sa ressource. Cela constituerait un mauvais signal pour le partenariat territorial annoncé par le nouveau Gouvernement.



Ecrit par le 18 décembre 2025

Les conséquences seraient immédiates : les moyens financiers nécessaires pour faire fonctionner les agences postales diminueraient en zone rurale, en Outre-mer et dans les quartiers de politique de la ville. À terme, cela conduirait à renforcer la charge financière des communes pour garantir le fonctionnement du service postal qui ne relève pourtant pas de leurs compétences. Au pire, cela pourrait conduire à la fermeture de points de contacts postaux.

Comme cela a pu être constaté pendant le Covid, les établissements postaux remplissent une mission sociale importante, notamment pour la perception des minimas sociaux, des retraites vers les publics les plus fragiles économiquement. La question de la survie de ces bureaux dans les petites communes est donc posée.

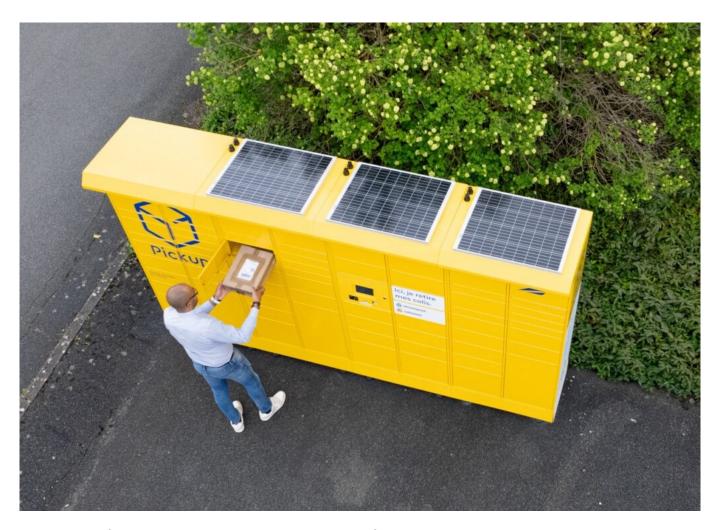
L'<u>Association des maires de Vaucluse</u> (AMV 84), partage l'inquiétude du Président de l'AMF et de la Poste, et demande que la mesure de gel budgétaire pour 2024 ne soit pas confirmée, car elle ne respecte pas le contrat que l'État a signé avec les maires de France en 2023 pour trois ans.

Elle s'alarme également pour 2025 du risque que l'égal accès au service postal territorial ne soit pas assuré, au détriment des communes rurales et des quartiers politiques de la Ville et que l'obligation qui s'impose à La Poste de maintenir 17 000 points de contacts sur le territoire ne soit plus respectée.

La Poste : Pickup lance un projet de consignes alimentées en énergie solaire pour le retrait de colis



Ecrit par le 18 décembre 2025



Pickup, le réseau de relais et de consignes numéro 1 en France et filiale du <u>Groupe La Poste</u> met en place un projet d'installation de consignes alimentées par énergie solaire dans plusieurs centres du territoire français. Une toute nouvelle innovation qui a été pensée pour répondre aux défis environnementaux et écologiques actuels. Deux postes vauclusiens sont concernés à l'Isle-sur-la-Sorgue et Althen-des-Paluds.

Les nouvelles consignes alimentées à l'énergie solaire débarquent dans plusieurs points de La Poste en France, dont deux sur le Vaucluse. Les centres de l'Isle-sur-la-Sorgues et d'Althen-des-Paluds vont voir débarquer ce nouveau projet très innovant qui ne nécessite aucuns travaux d'installation et qui répond à plusieurs enjeux stratégiques, économiques et écologiques. Au total, ce sont six centres de la région Paca qui vont être concernés, deux dans le Var à Cotignac et Langueux et deux dans les Bouches-du-Rhône à Rousset et Arles.

Une idée audacieuse

Ce projet de consignes sans travaux et autonomes en énergie est né chez Pickup qui a lancé cette



initiative il y a plus d'un an avec un seul objectif : faciliter l'installation des consignes en éliminant les travaux de raccordement, pour mieux répondre à la demande croissante des cyberacheteurs pour ce type de services. Une solution en phase avec les aspirations des consommateurs et les enjeux environnementaux actuels, qui permet de soutenir efficacement les partenaires commerçants dans leurs objectifs business.

Passé la phase de conception et de développement, le tout premier prototype a été installé le 26 septembre dernier dans une station de recharge pour véhicules électriques « Stations-e », située à Combs-la-Ville, en Île-de-France. Quelques semaines plus tard démarrait le déploiement du modèle de série.

Un engagement écologique

Ces nouvelles consignes conçues par le réseau Pickup répond à un double défi : économique et écologique. En premier lieu écologique, car il propose un service de retrait de colis à la fois plus pratique, accessible, mais surtout écoresponsable avec cette alimentation en énergie renouvelable, ce qui répond à la politique d'avenir voulue par La Poste. L'opérateur de services postaux s'engage ainsi sur un projet qui est une réponse aux enjeux de son temps en respectant des émissions à effet de gaz et à effet de serre moindre sur l'environnement.

« Créer des consignes autonomes en énergie, fonctionnant avec des panneaux solaires, était pour nous une façon concrète d'opérer notre transition énergétique et de participer à l'effort commun en faveur d'une consommation plus vertueuse et responsable. Cette solution offre également un bénéfice important à nos partenaires relais, en éliminant le temps et le coût des travaux de raccordement, mais aussi le prix de l'électricité lié au fonctionnement des consignes », déclare Maxime d'Hauteville, président de Pickup.

Un engagement économique

Cette innovation répond aussi à un enjeu économique, car il vient proposer un nouveau modèle rapide et moins couteux que le modèle précédent. De nombreuses économies peuvent en effet être réalisées parce qu'il ne nécessite aucuns travaux de raccordement au réseau électrique qui consomme ainsi moins d'énergie et qui offre un allégement de la facture d'électricité aux commerçants partenaires.

En termes de performances, la consigne solaire tient toutes ses promesses. Capable de fonctionner de manière autonome pendant dix jours sans ensoleillement grâce à ses batteries, la consigne solaire est tout aussi fiable que les modèles branchés sur prise. Son lancement à l'automne 2023 a permis à Pickup de valider la robustesse du modèle, qui a passé son premier hiver haut la main, et ce, dans toutes les régions de France.

À tous ces bénéfices s'ajoute aussi un entretien minimal. Selon les sites d'implantation, un nettoyage du panneau solaire peut être utile à la saison automnale, en cas de chutes de feuilles par exemple. Ces consignes ont une durée de vie moyenne de 10 ans. Échéance à laquelle un bilan sera établi pour évaluer la possibilité de prolonger la vie du matériel, en reconditionnant les pièces trop usées. Les pièces en fin de vie seront confiées, quant à elles, à des filières de démantèlement spécialisées, pour recyclage dans le



respect des normes en vigueur.

Un déploiement important avec plusieurs objectifs

Les nouvelles consignes solaires de La Poste seront accessibles en grande majorité 24 heures sur 24, 7 jours par semaine et seront installées progressivement à l'ensemble des partenaires Pickup qui jouissent d'un espace extérieur (commerçants, grandes enseignes de distribution, stations services, etc). 250 installations ont déjà été réalisées depuis septembre 2023, Pickup souhaite un déploiement de plus de 1.000 consignes sans travaux alimentées par énergie solaire à fin 2024 avec une moitié de consignes Pickup qui seront couvertes de panneaux solaires d'ici 2026.

Pour aller encore plus loin dans sa démarche, l'entreprise cherche également à réduire la consommation énergétique de ses consignes « classiques. » Pour ce faire, elle a développé un système de mise en veille des éléments non essentiels de la consigne lorsque celle-ci n'est pas utilisée, avec une économie de 30% à la clé. Pickup cherche ainsi à instaurer de nouveaux usages plus responsables, pour réinventer la proximité en cœur de ville.

Plus largement, le groupe La Poste, acteur majeur de solutions de livraison urbaine en France et en Europe, poursuit la décarbonation de sa flotte, renforce son maillage territorial et continue d'innover en faveur d'une logistique urbaine à faibles émissions. L'annonce du lancement de consignes solaires par sa filiale Pickup s'inscrit dans l'ambition du groupe La Poste de proposer 100% des colis livrés à faibles émissions dans 22 métropoles en France à horizon 2025. Cette toute nouvelle innovation sera présentée à Viva Technology 2024 du 22 au 25 mai sur le stand du Groupe La Poste à Paris.

Les Angles, fermeture annoncée de La Poste, avenue Jules Ferry, ce 29 mars

Plus de 60 personnes étaient présentes salle Blanchard, au Forum des Angles, attentives aux propos de Paul Mély, le maire de la commune. Il était accompagné de Mathieu Linas, son Directeur général de services ainsi que de Marie-Catherine Joffre, responsable départementale de l'organisation des bureaux de La Poste et de Nathalie Berthelot, directrice-adjointe du bureau de La Poste de Villeneuve-lès-Avignon et des structures rattachées. Mission ? Annoncer la fermeture de La Poste des Angles.

Etat des lieux

« La Poste constate une diminution de la fréquentation du bureau de La Poste des Angles de 58% .Etant



devenue une SA Société anonyme, elle se doit de réaliser des résultats et se doit de rester rentable. La Poste des Angles ouvrait 24h par semaine tandis que la prévision faisait état d'une ouverture de 12h par semaine. Economiquement parlant La Poste n'est donc plus rentable, » a asséné Marie-Catherine Joffre.

La solution trouvée par la Mairie ?

L'ouverture de deux relais commerçants : Le tabac-presse La Vitole 6, avenue de Verdun à Bellevue -déjà opérationnelle depuis décembre 2023- et Les Angles Flocage, Centre commercial Action, 30, rue du Grand Montagne. Les deux lieux seront en charge de la vente de timbres, de l'affranchissement des lettres et colis, dont les recommandés, cependant que les opérations bancaires de la Banque postale seront réalisées à La Poste Pasteur de Villeneuve-lès-Avignon. A noter également le Tabac des Priades, du centre commercial éponyme, boulevard des Carrières, vend aussi timbres et enveloppes.

Comme de coutume,

les Lettres en recommandé et les colis seront toujours mis à disposition à La Poste Pasteur de Villeneuve-Lès-Avignon. Le facteur pourra aussi rendre service à domicile durant ses tournées, selon sollicitation, parfois au moyen d'un petit mot accolé à sa boite aux lettres, pour la vente de timbres, d'enveloppes préaffranchies et approvisionnement en emballages de colis. Par ailleurs, Paul Mély a proposé la réalisation d'un drive courrier sur le parking de l'actuelle Poste des Angles car le Drive de la Poste Pasteur a été récemment supprimé.

Les locaux

Les locaux de La Poste des Angles sont la propriété de la commune et devraient être affectés à de nouvelles activités non encore communiquées. Egalement, la Commune mettra en place une importante campagne de communication sur les nouveaux point de services de La Poste.



Ecrit par le 18 décembre 2025



La Place des services de la Poste inaugurée à Mistral 7



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le centre commercial <u>Mistral 7</u>, situé à Montfavet, accueille désormais la Place des services, un tiers-lieu d'hyper-proximité proposé par le groupe <u>La Poste</u> alliant présence humaine et services connectés. C'est la première fois en France que ce tiers-lieu prend place au sein d'un centre commercial.

Installée depuis début janvier au sein du centre commercial Mistral 7, la Place des services a été inaugurée le 5 février dernier. Ce nouvel espace a pour objectif de simplifier la vie des clients et des habitants en leur proposant des services adaptés à leurs besoins, en autonomie ou accompagné par une postière régisseuse sur place.

Ce tiers-lieu permet de se faire livrer en boutique ou dans les casiers connectés, élaborés par la start-up Ouidrop, les commandes faites chez les commerçants locaux depuis l'application mobile, le prêt d'objets, de jeux de société, électroménagers, la mise en place de boutiques éphémères pour mettre en avant les produits des commerçants et artisans locaux. Il dispose également d'un service de photocopies, impressions et scans, d'une bibliothèque partagée, d'une zone de télétravail et coworking, d'une cabine d'essayage, et des produits et services postaux de base. La Place des services pourra même accueillir des animations à thématiques variées.

La Place des services est complétée par une application mobile éponyme, disponible sur <u>App Store</u> et <u>Google Play</u> qui permet le partage d'annonces entre utilisateurs, la possibilité de dialoguer avec la régisseuse via une messagerie intégrée, la réservation d'objets, la mise à disposition d'actualités et

Ecrit par le 18 décembre 2025

informations sur le centre commercial et ses alentours, ou encore la gestion des colis tous transporteurs avec l'accès à des casiers connectés.

Ouverture du mardi au vendredi de 15h30 à 18h30, et le samedi de 10h à 13h00.

Avignon Université et La Poste s'allient en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants







Georges Linarès, président d'Avignon Université, et Christine Bord-Le Tallec, déléquée régionale du groupe La Poste Provence-Alpes-Côte d'Azur, viennent de signer une convention de partenariat dont le but est de favoriser ensemble l'insertion professionnelle des étudiants.

Cette alliance s'inscrit dans le cadre du développement des partenariats de la Villa Créative, consacrée à la culture et aux industries créatives, qui se veut un lieu de rencontres, de partages et de collaborations, qui permettra un rapprochement des mondes académique, de recherche et de l'entrepreneuriat autour de l'axe de spécialisation 'Culture, Patrimoine, Sociétés numériques' de l'université.

Ce partenariat prévoit entre autres des stages et emplois saisonniers proposés aux étudiants de l'université par le groupe La Poste, le don de matériel informatique, des actions d'inclusion via l'écriture par le biais de la Fondation La Poste, ou la mise en place de services visant à faciliter la vie des étudiants sur le campus.

V.A.